

⇒ « **Non à l'alourdissement du mille-feuille social pour les TPE !** »

Le projet de loi relatif au dialogue social et à l'emploi, actuellement examiné par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, prévoit la création de commissions régionales paritaires interprofessionnelles composées de salariés et d'employeurs de TPE.

La Fédération SYNTEC, qui représente des secteurs comptant plus de 83% d'entreprises de moins de onze salariés, s'interroge sur le bien-fondé d'externaliser le dialogue social en prenant le risque de le déconnecter des réalités de la vie interne de l'entreprise et redoute que le coût de fonctionnement ne se traduise par une augmentation de la contribution des entreprises au fonds de financement des organisations syndicales de salariés et d'employeurs.

Soucieuse d'être à l'écoute de ses entreprises Syntec appelle les parlementaires à la plus grande vigilance sur le projet de création de commissions paritaires régionales et sur l'étendue des attributions qui leurs seront finalement conférées.

L'objectif initial, assigné à ces futures commissions régionales paritaires interprofessionnelles, était d'offrir une représentation à l'ensemble des salariés des entreprises de moins de onze salariés, dans les branches qui n'ont pas encore mis en place de commissions régionales et déjà notre fédération avait exprimé une certaine méfiance.

Il ressort désormais de l'examen du projet de loi par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, que ces commissions régionales paritaires interprofessionnelles auraient une mission de médiation pour "trouver des solutions aux conflits individuels ou collectifs" et que les représentants y siégeant pourraient accéder aux entreprises.

Un tel glissement d'une logique de concertation et d'information extérieure à l'entreprise à une logique proche de la cogestion dans les murs mêmes des entreprises de moins de onze salariés nuirait gravement aux entreprises adhérentes de la Fédération SYNTEC.

Cette initiative serait contraire à la création d'entreprise en France et pousserait les entrepreneurs à investir dans des pays aux environnements plus « business friendly ».

À propos de la Fédération SYNTEC :

80 000 entreprises, 120 milliards d'euros de Chiffre d'Affaires, c'est 910 000 collaborateurs pour relever le défi français de la compétitivité et de l'emploi.

La Fédération Syntec regroupe les activités du Numérique, de l'Ingénierie, des Études et de Conseil, de la Formation Professionnelle, des métiers de l'Événement. Site Internet : www.syntec.fr

Contact presse :

Max Balensi – Délégué Général Fédération Syntec - 01 44 30 49 02 - max.balensi@syntec.fr